



L'intégration par les loisirs dans le domaine extrascolaire auprès des enfants & des jeunes migrant·es relevant de l'asile

Projet de mandat porté par le GLAJ-Vaud
Rapport rédigé par Alexia HANNA
Décembre 2022

Abstract

Le GLAJ-Vaud a conçu et mis en place une semaine d'activités à la journée durant les vacances d'automne, en collaboration avec l'EVAM et ce, dans le but de promouvoir l'intégration des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile. Pour ce faire, dix moniteur·rices se sont rendu·es dans la région de Villars-Gryon, afin d'encadrer un groupe d'enfants et un groupe de jeunes. Douze enfants issu·es de la migration ont participé, tandis qu'aucun·e jeune n'a pris part au centre aéré. Plusieurs obstacles viennent entraver la participation de ces dernier·ères, notamment la poursuite à distance de l'école ukrainienne. Il pourrait être intéressant de reconduire le projet pour les enfants et de s'adapter à la réalité du terrain pour proposer des alternatives aux jeunes, afin de favoriser leur intégration et leur développement. Ce rapport retrace les étapes de la conception à la réalisation de l'intervention et propose à la fin, des pistes de réflexion sur l'avenir du projet.

Sommaire

Contexte	3
Rappel mandat	3
Conception de l'intervention.....	4
1. Déterminer une période de mise en œuvre de notre intervention.....	4
2. Définir la population cible	4
3. Evaluer le besoin en terme d'activité extrascolaire	4
4. Les limites de la conception de l'intervention	5
Elaboration de l'intervention	5
Mise en place de l'intervention.....	6
1. Centre aéré des enfants (7 à 11 ans).....	7
2. Bilan du centre aéré des enfants (7 à 11 ans).....	7
3. Centre aéré des jeunes (12 à 17 ans)	8
4. Bilan du centre aéré des jeunes (12 à 17 ans).....	8
Evaluation de l'intervention	8
Propositions pour l'année 2023	9
Campagne « Intégration par les loisirs ».....	11
Annexes	12
• Annexe 1.....	12
• Annexe 2.....	13
• Annexe 3.....	14
• Annexe 4.....	14
• Annexe 5.....	15
• Annexe 6.....	16
• Annexe 8.....	17
• Annexe 9.....	17

Contexte

Suite à l'afflux de réfugié·es en provenance d'Ukraine, le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse et le comité du GLAJ-Vaud ont formulé une proposition de mandat, afin de permettre aux enfants et aux jeunes migrant·es relevant de l'asile de prendre part sur le plus long terme à des activités de jeunesse extrascolaires. Ces dernières sont des lieux de socialisation importants dans lesquels les enfants et les jeunes peuvent réaliser des expériences, prendre conscience de leurs capacités, les développer et en découvrir de nouvelles. Elles sont également un atout considérable en matière d'intégration, surtout pour des enfants et des jeunes avec un parcours migratoire complexe, lié notamment aux guerres actuelles.

Rappel mandat

L'objectif du présent mandat est de concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet visant à faciliter l'accès des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile à des activités de jeunesse extrascolaires, afin de promouvoir leur participation et par ce biais, favoriser leur intégration au sein de la société.

Pour atteindre ce but, le mandataire s'engage à délivrer les prestations suivantes :

- Constituer et coordonner une équipe mobile de moniteur·rices qui animera des activités à la journée en dehors du temps scolaire pour des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile ;
- Evaluer les actions entreprises et, cas échéant, proposer des pistes de développement ;
- Rédiger un rapport de bilan présentant l'évaluation et les comptes finaux de ce projet (livrables).

Conception de l'intervention

Dans un premier temps, nous avons dû déterminer une période de mise en œuvre de notre intervention, définir la population cible et évaluer le besoin en termes d'activités extrascolaires sur le territoire vaudois. Ces critères avaient pour but de proposer un projet pilote viable et pertinent.

1. Déterminer une période de mise en œuvre de notre intervention

L'intervention devant se dérouler avant décembre 2022, il a été décidé qu'elle se déroulerait sur les vacances d'automne, soit du 15 au 30 octobre 2022, afin de garantir la disponibilité des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile à vivre et à expérimenter des activités de vacances.

2. Définir la population cible

Sur les conseils de la responsable du domaine d'Accueil des Migrants en Appartement (AMA), nous avons ciblé les foyers de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), car les enfants et les jeunes y sont regroupé·es et donc plus faciles d'accès.

Actuellement, bien que notre intervention soit ouverte à l'ensemble des migrant·es relevant de l'asile, la population majoritaire dans les foyers de l'EVAM sont des familles ukrainiennes. Ainsi, et dans le but de favoriser une expérience positive des participant·es et des encadrant·es, nous avons retenu uniquement les enfants de 7 à 11 ans et les jeunes entre 12 à 17 ans, soit l'âge scolaire de la population ukrainienne.

En septembre 2022, l'EVAM compte 383 enfants et jeunes entre 7 et 17 ans en hébergement collectif. Nous avons également constaté que leur concentration était majoritaire dans les districts de Lausanne et d'Aigle (**Annexe 1**).

Cependant, ces chiffres sont en perpétuelle évolution et ne nous permettent pas de garantir le nombre de participant·es sur le terrain, ni le nombre d'adhérant·es à notre projet pilote.

3. Evaluer le besoin en terme d'activité extrascolaire

Au niveau de l'offre des activités jeunesse sur le territoire vaudois, nous avons créé une carte répertoriant les centres d'animation socioculturelle membre de la Plateforme Intercentre du GLAJ-Vaud, ainsi que les Passeport Vacances d'automne 2022. Puis, nous avons croisé cette carte avec le site <https://www.loisirsjeunes.ch/> répertoriant l'offre de camps et de centres aérés sur une période donnée. Ceci nous a permis d'observer l'absence ou la présence d'offres en matière d'activités extrascolaires par rapport à la proximité des foyers de l'EVAM (**Annexe 2**). Enfin, nos observations nous ont permis de déterminer un ordre de priorité qui tend vers les foyers regroupant un bon nombre d'enfants et de jeunes migrant·es relevant de l'asile dans un environnement pauvre en offre d'activités extrascolaires.

Nous avons donc conclu que pour mener à bien notre projet pilote, il était adéquat de cibler les enfants et les jeunes de 7 à 17 ans dans les foyers de l'EVAM du district d'Aigle et plus précisément ceux d'Arveves et Gryon, en raison de leur proximité géographique (au total 5 foyers, 35 personnes concernées).

4. Les limites de la conception de l'intervention

Il est important de mentionner qu'une évaluation des besoins de la population n'a pas pu être réalisée. En effet, la population n'a jamais été sondée sur sa volonté de prendre part à des activités extrascolaires, ni sur leur volonté et leur besoin d'intégration. Il serait intéressant de voir si la problématique d'intégration est partagée par elleux.

De plus, il serait bon de vérifier que les activités extrascolaires peuvent être une réponse adéquate à la situation, d'après leur culture et leurs croyances.

Cette absence de sondage est due au manque de temps et à la barrière de la langue. Il serait toutefois opportun de prendre ce temps, surtout si le projet pilote venait à échouer, afin de mieux saisir les enjeux et investiguer leurs représentations.

Toutefois, en proposant des activités extrascolaires dans une région où l'offre est absente et en supprimant certains freins à la participation comme les frais, les déplacements et le trop plein d'informations, on peut s'attendre à une bonne participation des enfants et des jeunes. Ceci pourrait témoigner des besoins et des intérêts de la population migrante.

Elaboration de l'intervention

Début septembre, le GLAJ-Vaud et le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse ont rencontré le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et la République des Sports, afin de les informer sur le projet et découvrir leur travail dans ce domaine pour bénéficier de leur expérience. Puis, le GLAJ-Vaud a rendu visite aux responsables des foyers de l'EVAM d'Arveves et de Gryon, respectivement Monsieur Grégoire Tafelmacher et Madame Christine Blatti Villalon, afin de soumettre le projet pilote et envisager une collaboration pour les vacances d'automne 2022. A cette suite, il a été prévu initialement quatre semaines de centre aéré, afin de permettre à tout le monde de participer et de faire des groupes mixtes avec des participant·es en foyer de l'EVAM et des participant·es vaudois.

Pour garantir la sécurité des enfants et des jeunes, nous avons suivi au mieux les directives pour les camps et colonies de vacances avec hébergement de plus de sept jours sur territoire vaudois. Le projet étant limité par le temps à disposition, la région peu desservie compliquant les déplacements et la communication étant complexifiée par des différences de langage, il nous a semblé pertinent d'augmenter d'une place le nombre d'encadrant·e par équipe. Ainsi, nous avons pour objectif de recruter quatorze personnes pour l'ensemble des quatre semaines de centre aéré.

Le recrutement a débuté mi-septembre via un formulaire d'inscription, diffusé sur les réseaux sociaux et par mail. Celui-ci a notamment été envoyé aux 7'000 moniteur·rices Jeunesse et Sport via le SEPS aux alentours de la fin septembre dès les autorisations obtenues. Au total, nous avons recueilli 48 candidatures via ce formulaire, dont 43 bénéficiaires d'une formation de moniteur·rices, principalement J+S. Parmi elleux, la personne la plus jeune avait 19 ans et la plus âgée 58 ans ($\bar{x} = 34$ ans).

Malheureusement, le recrutement n'a pas pu bénéficier du réseau de la Plateforme Activités Vacances coordonné par le GLAJ-Vaud car les organismes de vacances présentent une réticence à proposer le projet à leurs bénévoles par crainte de se retrouver en sous-effectif pour leurs propres séjours.

Nos critères de sélection ont été les suivants :

- L'âge (19-31 ans), pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'identifier aux moniteur·rices ;
- Une formation reconnue ou de l'expérience avec des enfants et des jeunes, pour respecter les règles d'encadrement, garantir la sécurité et permettre un vécu positif des activités ;
- La disponibilité des moniteur·rices, semaine du 17.10 au 21.10 / 24.10 au 28.10 / les deux semaines ;
- La date des inscriptions, pour donner un ordre de priorité.

Un ensemble de vingt-cinq candidatures correspondait à nos critères de sélection. Nous avons contacté seize personnes afin d'obtenir leur CV et leur faire passer un entretien téléphonique dans le but d'apprendre à les connaître rapidement, d'estimer leurs compétences sur le terrain et leur gestion de crise avant de prendre part aux centres aérés. Au sein de ce pool, trois personnes se sont désistées en cours de route et trois personnes n'ont pas répondu au téléphone suite à de multiples tentatives. Bien que nous recherchions quatorze moniteur·rices au départ, nous avons choisi de ne pas compléter les équipes au vu du nombre d'inscriptions enregistrées du côté des participant·es. Ainsi, nous avons constitué deux équipes de cinq personnes, soit trois hommes et deux femmes pour l'équipe des enfants et quatre femmes et un homme pour l'équipe des jeunes (x = 24 ans). Parmi elleux, huit ont suivi la formation « Parcours migratoire et activités extrascolaires » (**Annexe 3**), dispensée par la Formation jeunesse extrascolaire (FORJE) en collaboration avec l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et permettant de sensibiliser au public issu de la migration et favoriser l'inclusion. Il est important de souligner que certaines personnes ayant postulé ou s'étant retirées du projet ont montré un intérêt à suivre tout de même cette formation. Enfin, chaque moniteur·rice nous a transmis son casier judiciaire spécial et a signé un contrat de travail mentionnant la rémunération de 60 CHF/jour pour les moniteur·rices et de 80 CHF/jour pour les organisateur·rices.

Les inscriptions des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile se sont faites par l'intermédiaire des hôtesses d'accueil des différents foyers de l'EVAM. Le GLAJ-Vaud a pris soin de créer une affiche promotionnelle (**Annexe 4**) et de la faire valider par le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC), ainsi qu'une fiche d'inscription simplifiée au maximum, répertoriant quelques informations médicales nécessaires au bon déroulement des activités.

L'affiche a été transmise et traduite au sein des foyers de l'EVAM avant d'être placardée dans les espaces communs. Enfin, elle était disponible à l'Office de tourisme de Villars-sur-Ollon et dans celui de la commune de Gryon, ainsi qu'au pilier public et en ligne sur le site internet de cette même localité. La communication externe au foyer a été relativement compliquée au vu des délais relativement courts et du peu de contact dans cette région. Il pourrait être idéal d'aviser les directions des écoles pour une information dans les classes, en amont des vacances scolaires.

Mise en place de l'intervention

Les moniteur·rices sont arrivé·es à Villars-sur-Ollon dès le dimanche 23 octobre. Iels ont séjourné·es aux dortoirs du tennis club et faisaient les déplacements en train ou en voiture pour se rendre dans les différents foyers, durant la semaine. Loger l'équipe d'encadrement à

proximité des foyers de l'EVAM était une nécessité en termes d'écologie mais également pour des raisons de gain de temps et d'argent liés aux trajets.

1. Centre aéré des enfants (7 à 11 ans)

Lundi 24 octobre 2022, l'équipe de moniteur·rices s'est rendue au foyer La Clairière, lieu de rendez-vous des participant·es de 7 à 11 ans. Durant la semaine, iels ont réalisé des activités créatives et sportives (**Annexe 5**).

2. Bilan du centre aéré des enfants (7 à 11 ans)

Les moniteur·rices ont relevé beaucoup d'entraide au sein du groupe des enfants. Pour aider à la compréhension des consignes, un des enfants qui parlait bien français a pu faire des traductions. De plus, un des moniteur·rices parlant russe a pu faire le lien, notamment pour la sécurité que requièrent certaines activités (acrobranche). Toutefois, il faut rester vigilant à ce qu'un·e moniteur·rice bilingue ne communique pas uniquement dans la langue maternelle des enfants si l'on souhaite leur permettre de développer leur langage et favoriser leur intégration. Les enfants se débrouillaient très bien pour se faire comprendre et d'après l'équipe d'encadrement, une fois le contact établi, un interprète n'est plus forcément utile. C'est aussi ce que la République des Sports nous avait témoigné. Concernant les consignes, le fait que les moniteur·rices prennent part aux activités a été très apprécié par tout le monde et a permis aux enfants de visualiser les règles pour mieux comprendre l'activité. Les enfants ont rapidement été à l'aise, certain·es se connaissaient déjà grâce à l'école ou à leur lieu de résidence. Au fur et à mesure de la semaine, iels ont tenté de communiquer de plus en plus en français avec les moniteur·rices. Un fort lien s'est créé entre elleux.

A propos des repas, les enfants sont tous venus avec des pique-niques (tupperware de plat fait maison ou en-cas à grignoter). Pendant les repas, les enfants étaient très dissipés, iels avaient de la peine à rester à table.

Les éléments qui ont pu poser problème sont l'absence de l'interprète le premier jour. En effet, sans le moniteur bilingue ou un enfant suffisamment à l'aise, la communication et le premier contact auraient été particulièrement difficiles. Si les hôtesse·s d'accueil des foyers ne peuvent pas garantir leur présence, il faudrait envisager de mandater une personne à ce poste. De plus, les moniteur·rices auraient apprécié une visite des lieux pour se sentir plus à l'aise dans le bâtiment. Faire les activités dans le foyer est assez particulier car les résident·es s'invitent dans le centre aéré et l'équipe n'a pas de clé pour se déplacer de manière fluide. Au niveau de la communication avec les parents, elle est très limitée. La circulaire préparée par le GLAJ-Vaud (**Annexe 6**) n'a pas atteint la population, ainsi les retours des participant·es dans leur famille étaient délicats. Enfin, le matériel est un frein si le budget ne permet pas de leur en fournir. Par exemple, aller à la patinoire sans gants est relativement dangereux, l'équipe leur en a donc offert. Enfin, jeudi, il y a eu beaucoup d'absences non signalées. Ceci serait dû à la fatigue des enfants ayant participé à la fête d'Halloween organisée par le foyer de l'EVAM et non celle du centre aéré, faite en parallèle pour ceux qui n'étaient pas convié·es.

3. Centre aéré des jeunes (12 à 17 ans)

Nous n'avons reçu aucune inscription avant le départ. L'équipe de moniteur·rices s'est tout de même rendue sur place. Le premier jour, elle a fait le tour des différents foyers, accompagnée d'une hôtesse d'accueil parlant ukrainien, afin de faire du porte à porte et tenter de motiver quelques jeunes à participer au centre aéré. Suite à la première journée, iels ont réussi à intéresser quatre jeunes. Malheureusement, le lendemain, personne n'est venu au rendez-vous. Iels sont rentré·es chez elleux dès mercredi.

4. Bilan du centre aéré des jeunes (12 à 17 ans)

Un élément qui a pu poser problème est le suivi à distance de l'école ukrainienne durant les vacances scolaires suisse. Iels suivent des cours en parallèle de leur scolarité dans le canton de Vaud, ce qui représente un programme très dense sur l'année. Ainsi, il est compréhensible de penser que durant les vacances, iels n'avaient pas l'envie de faire davantage d'activités mais qu'iels souhaitaient plutôt se reposer. De plus, des activités « Villars Magic » (4 à 16 ans) proposées par l'Office du tourisme étaient organisées et certains jeunes y ont apparemment participé. Nous n'étions pas au courant d'un tel programme. Enfin, un manque de motivation émanant de cette tranche d'âge est connu. Toutefois, elle mérite d'être mieux comprise dans ce contexte.

Evaluation de l'intervention

L'objectif de constituer et coordonner une équipe mobile de moniteur·rices qui anime des activités à la journée en dehors du temps scolaire pour des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile a été partiellement atteint.

Au niveau des actions entreprises, nous avons réussi à mettre en place deux semaines de centre aéré et non quatre, comme souhaité en raison d'un manque de temps et d'inscriptions des enfants et des jeunes. Il est évident que le centre aéré des enfants a mieux fonctionné que celui des jeunes, qui n'ont pas souhaité prendre part aux projets. De plus, le manque de temps a eu un impact sur la communication de l'évènement auprès des familles vaudoises qui auraient pu être intéressées, venant ainsi renforcer l'intégration de la population migrante.

Le groupe des enfants (N=12) était constitué de sept filles et cinq garçons (\bar{x} = 9 ans) (**Annexe 7**).

Tableau 1. Répartition du nombre d'enfants selon leur localité et foyer de l'EVAM (N=12)

Arveyes			Gryon		Autre
La Clairière	Le Grillon	Riant-Soleil	Florimont	La Comète	Baux privés
3	3	1	0	1	4

Nous pouvons constater que huit enfants sur douze logeant dans les foyers de l'EVAM au moment des faits ont pris part au centre aéré, ce qui est une majorité. De plus, des enfants hors foyer de l'EVAM ont pris part au centre aéré, ce qui témoigne d'un intérêt de la population migrante relevant de l'asile à participer. Une meilleure communication auprès des familles en

baux privés pour cette tranche d'âge est donc une bonne piste à explorer. Nous pourrions reprendre contact avec la responsable du domaine AMA, afin de leur faire parvenir l'information dans de meilleurs délais.

Concernant la satisfaction, nous recherchions un outil capable de mesurer la perception subjective globale de satisfaction des parents, vis-à-vis des centres aérés. Nous nous sommes orientés vers l'Echelle de Satisfaction de Vie (ESV) Diener, Emmons, Larsen et Griffin (1985) car adaptée au milieu extrascolaire, elle devrait mener à la construction d'un instrument ayant des propriétés psychométriques similaires. Recueillir les impressions des parents dont les enfants ont participé au centre aéré est important dans un objectif de reconduction du projet pilote. Ce questionnaire à la particularité d'être court, cinq items, simple pour favoriser la compréhension de chacun et unidirectionnel (**Annexe 8**).

Les questionnaires ont été remplis avec l'aide de l'hôtesse d'accueil, qui s'est assurée de la bonne compréhension des items. Sept parents sur douze ont répondu au questionnaire en attribuant la note de 7 à chaque item. Deux interprétations sont alors possibles : soit les familles ayant répondu ont pleinement apprécié ce centre aéré dans son ensemble, ce qui est une excellente chose et un bilan très encourageant pour la suite, soit comme le mentionne le responsable des foyers de l'EVAM d'Arveyes, les bénéficiaires ont tendance à mettre les notes les plus hautes car elles ont l'impression que ça serait irrespectueux de mettre une note plus basse. C'est ce qu'on appelle un biais de désirabilité sociale. De plus, nous savons qu'ajouter une tierce personne dans un tel processus évaluatif ajoute un biais, potentiellement celui de complaisance. Il est donc difficile de conclure au vu des résultats. Toutefois, nous pouvons nous pencher sur les réponses des moniteur·rices (**Annexe 9**), afin de voir si leurs résultats notamment à l'item 4 sont en adéquation avec ceux des parents. D'après l'équipe des enfants, les 7-11 ans ont été amplement satisfaits des activités. Il est d'ailleurs très encourageant de voir que les moniteur·rices, et ce quel que soit leur équipe, sont motivé·es à se réengager.

Enfin, nous pourrions nous questionner sur le manque de motivation des jeunes à participer au centre aéré, afin de comprendre sur quel levier nous pourrions-nous appuyer pour les intéresser.

Propositions pour l'année 2023

Nous nous questionnons sur le rôle du GLAJ-Vaud dans la mise en place d'activités extrascolaires. En effet, nous sommes une association faitière dont la mission est davantage de coordonner que de faire de la concurrence à nos membres.

C'est pourquoi, si en 2023 nous sommes en charge de proposer des activités de vacances à la journée, nous souhaiterions :

- Collaborer directement avec les organismes de vacances membres de la Plateforme Activités Vacances du GLAJ-Vaud. Ainsi, ces organismes pourraient héberger des séjours en collaboration directe avec des foyers de l'EVAM. Nous pourrions de notre côté rédiger une proposition de séjour que les organismes pourraient insérer à leur programme et faire le lien entre les organismes et les foyers de l'EVAM qui souhaiteraient prendre part au projet. Dans un second temps, soutenir le recrutement des moniteur·rices et les accompagner dans l'écriture de leur projet pédagogique et dans leur formation. Enfin, faciliter les inscriptions provenant des familles migrantes auprès des organismes. Cela

permettrait de créer du lien sur le territoire vaudois entre les différentes instances et promouvoir l'intégration des enfants migrants relevant de l'asile auprès d'enfants vaudois ;

- Organiser une rencontre entre les coordinateur·rices cantonaux·ales de l'EVAM, le SEPS et les représentant·es des organismes membres de la Plateforme Activités Vacances intéressés à collaborer et à accueillir des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile en leur sein durant les vacances scolaires.

Toutefois, si nous préférons la mise en place d'activités extrascolaires sur l'année, le GLAJ-Vaud pourrait proposer :

- Un programme d'activités, type Passeport Vacances, encadré par des associations membres du GLAJ-Vaud afin qu'elles viennent animer des plages horaires régulières au sein des foyers ;
- De prendre contact avec les coordinateur·rices cantonaux·ales de l'EVAM pour les informer et mettre en avant les différentes activités de jeunesse disponibles dans les horizons afin de promouvoir et faire découvrir leurs actions et permettre aux enfants et aux jeunes migrant·es relevant de l'asile d'y adhérer. Eventuellement, envisager une rencontre entre l'EVAM, le SEPS et les représentant·es des organismes de jeunesse intéressés à collaborer et à accueillir des enfants et des jeunes migrant·es relevant de l'asile en leur sein durant l'année scolaire.

Dans tous les cas, nous pensons qu'il faudrait réfléchir à un plan d'intégration à deux vitesses. Un plan d'intégration pour les foyers de l'EVAM à proximité d'organismes de jeunesse proposant déjà des séjours et un autre pour les foyers de l'EVAM plus isolés où une équipe de moniteur·rices mobile prend tout son sens. D'ailleurs, Monsieur Tafelmacher a déjà émis le souhait de reconduire le projet au sein des foyers de l'EVAM dont il est responsable et notamment celui de Leysin. Voici son témoignage : « J'en profite aussi pour redire que ce centre aéré a fait beaucoup de bien aux familles qui ont peu d'occasions d'exercer des activités pendant les périodes de vacances scolaires, surtout dans les régions excentrées dû à leurs situations de vie précaires. A cet effet, je serai vraiment preneur pour réitérer cette expérience, si possible à Leysin car je gère deux foyers où les enfants s'embêtent passablement durant les vacances scolaires ».

Enfin, afin de motiver les jeunes à participer aux activités, les moniteur·rices ont suggéré d'aménager un espace de vie, tel qu'en maison de quartier avec des babyfoots, des consoles de jeux et autres, dont l'accueil serait libre. L'idée étant qu'avec moins de contrainte, les jeunes se sentiraient peut-être plus libre de prendre part aux activités.

Campagne « Intégration par les loisirs »

Dans le cadre de sa campagne « Intégration par les loisirs », le GLAJ-Vaud a développé différents projets visant à augmenter la visibilité des activités de jeunesse et à promouvoir la participation et l'intégration de la jeunesse issue de l'immigration.

À cette occasion, pour faciliter la connaissance et l'accès aux différentes activités de jeunesse du canton, le GLAJ-Vaud a créé une brochure des « Activités de jeunes extrascolaires à l'année », disponible en ligne (<https://www.glaj-vaud.ch/services/prestations/brochure-integration>) mais également en format papier.

Afin de contribuer à la diffusion d'informations compréhensibles et lisibles pour les différentes communautés présentes dans le canton de Vaud et encourager les enfants et les jeunes à prendre part aux activités de jeunesse, cette brochure est disponible en 11 langues : albanais, anglais, arabe, bosniaque/croate/serbe, espagnol, farsi, italien, portugais, tigrigna, turc et ukrainien grâce au travail de traduction conjoint avec Appartenances.

Enfin, suite à l'ouverture de la structure d'hébergement temporaire d'urgence sur le site de Beaulieu à Lausanne, le GLAJ-Vaud a eu contact avec le coordinateur de projets Jeunesse & Famille. Afin de répondre au besoin d'occupation des enfants et des jeunes migrant-es relevant de l'asile, nous avons participé aux rencontres réunissant le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse et plusieurs représentant-es de la ville de Lausanne, notamment le délégué à la jeunesse pour la ville de Lausanne, le délégué au sport de la ville de Lausanne et l'adjoint de direction à la fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise. Ensemble, nous avons recensé les activités de jeunesse à proximité qui ont été proposées au directeur du centre EVAM de Beaulieu.

Annexes

- **Annexe 1**

Répartition du nombre d'enfants et de jeunes migrant-es relevant de l'asile, entre 7 et 17 ans, d'après leur localité et par district en septembre 2022

District	Localité	Nombre d'enfants & de jeunes (7 à 17 ans) par foyer	Nombre d'enfants & de jeunes (7 à 17 ans) par district
Aigle	Arveyes	21	78
	Bex	31	
	Leysin	12	
	Gryon	8	
	Ollon	6	
Jura-Nord vaudois	Bullet	8	36
	Sainte-Croix	11	
	Yverdon-les-Bains	2	
	L'Auberson	8	
	Orbe	7	
Nyon	Gland	33	33
Ouest Lausannois	Crissier	17	24
	Ecublens	7	
Lausanne	Epalinges	1	120
	Lausanne	110	
	Lausanne 16	9	
Morges	Féchy	5	26
	Gollion	1	
	Morges	20	
Lavaux-Oron	Pully	<i>Pas de donnée</i>	
Riviera-Pays-d'Enhaut	Montreux	21	48
	Vevey	6	
	Chamby	19	
	Veytaux	2	
Broye Vully	Moudon	18	18

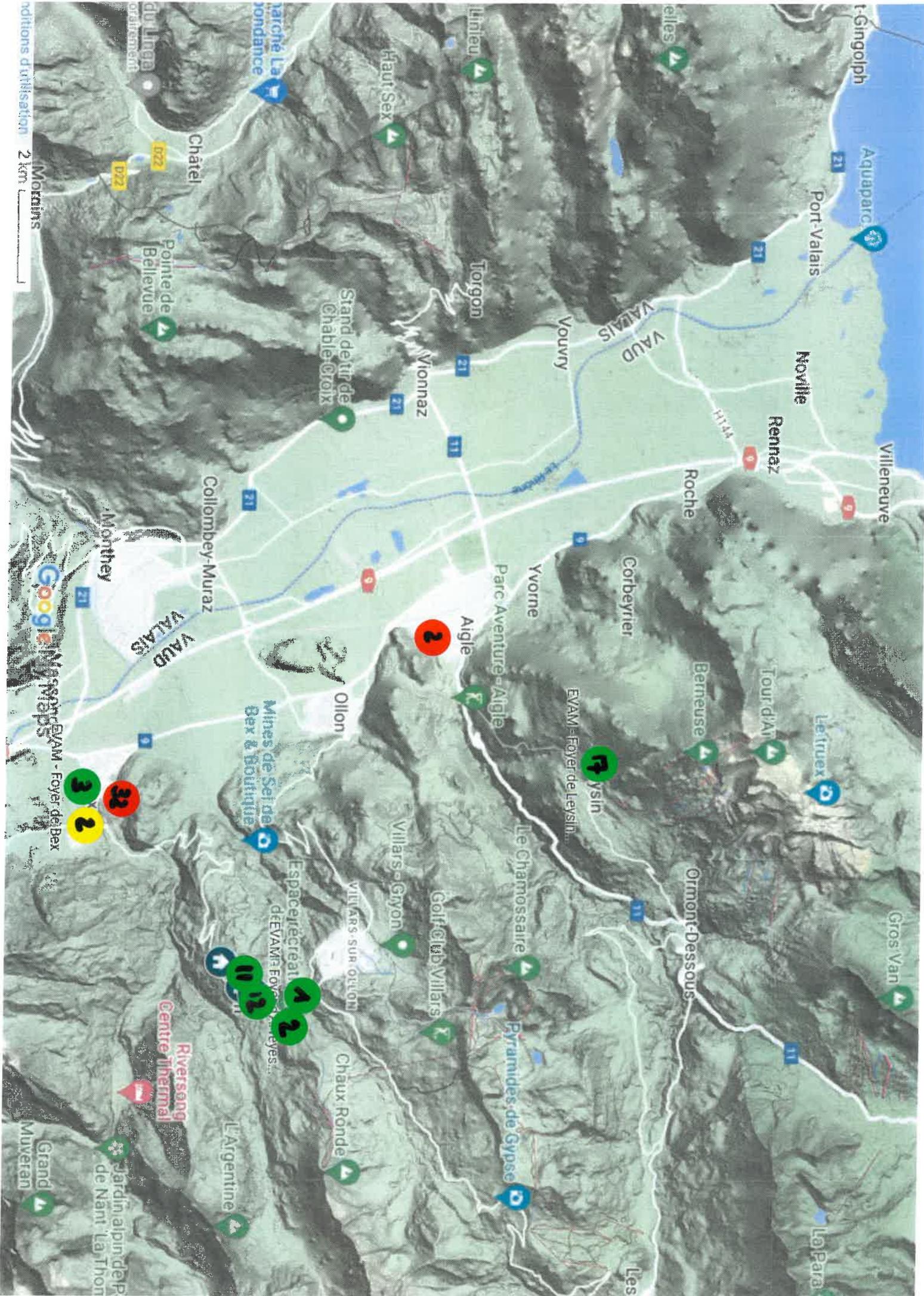
- [Annexe 2](#)

Cartographie des centres d'animation socioculturelle membre du GLAJ-Vaud et des Passeport Vacances d'automne 2022 à proximité des foyers de l'EVAM

Voir les cartes à la suite.

Légende

-  Foyers de l'EVAM
-  Centres d'animation socioculturels
-  Passeport Vacances d'automne 2022



Conditions d'utilisation 2 km

Google Maps

Morains

t-Gingolph

Aquaparc
Port-Valais

Noville

Rennaz

Villeneuve

Roche

Corbeyrier

Yvorne

Parc Aventure - Aigle

Aigle

Ollon

Mines de Seigle
Bex & Bouterique

Collombey-Muraz

Monthey

32

3

2

EVAM - Foyer de Leysin

Tour d'Al

Berneuse

Le Truex

Ormont-Dessous

Gros Van

Le Chamossaire

Golf Club Villars

Villars-Gryon

Villars-sur-Ollon

Pyramides de Gypse

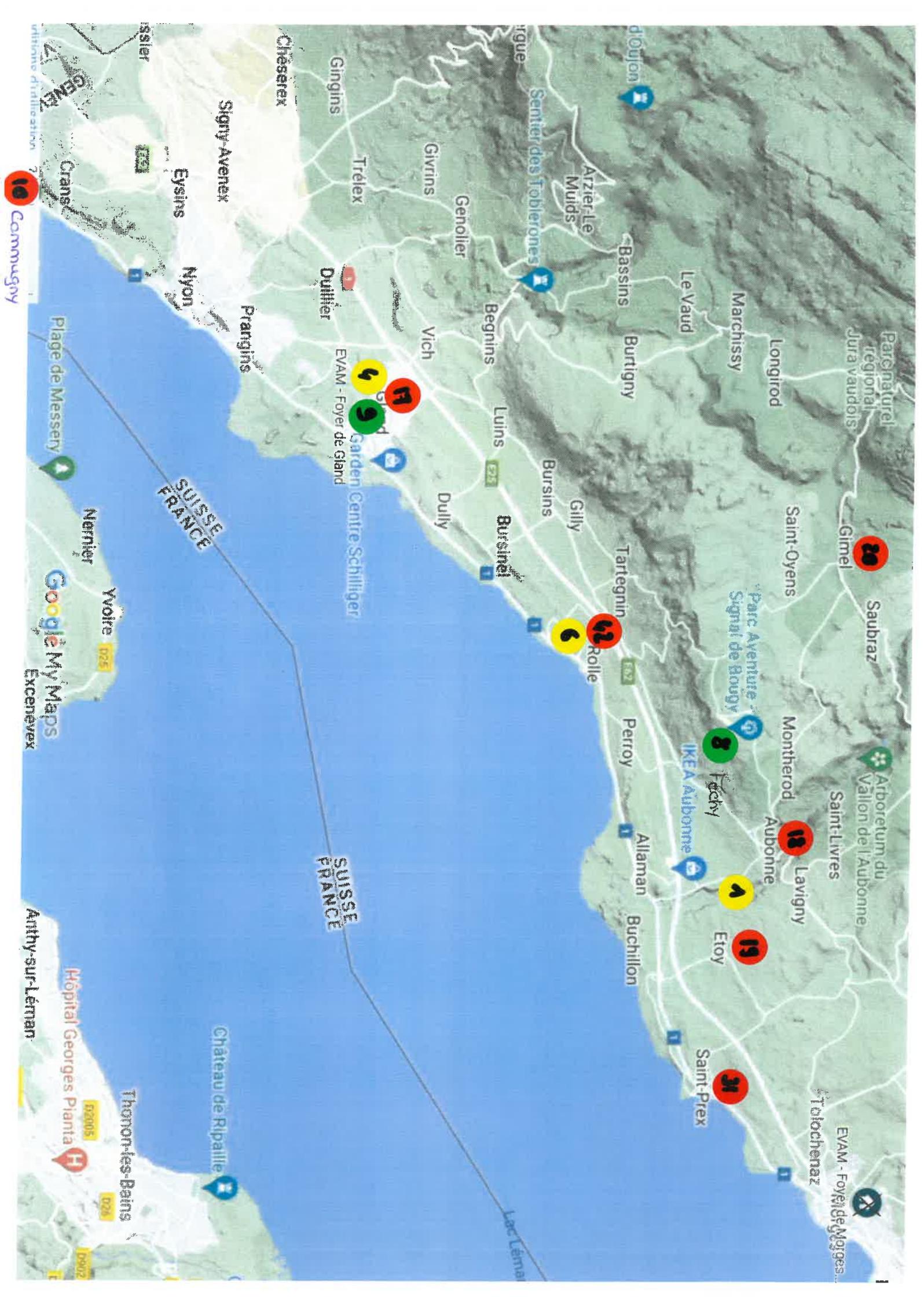
Chaux Ronde

Riversang
Centre Thermal

L'Argentine

Jardin alpin de
de Nant La Thon

Grand
Muveran



Attribution: D. H. / D. H. / D. H.

10 Commugny

Google My Maps
Excenevex

Arthy-sur-Léman

Thonon-les-Bains
Hôpital Georges Planta
02005
0206
02002

Crans
Nyon
Prangins
Vich
Luins
Bursins
Rolle
Perroy
Lavigny
Etoy
Saint-Prex

Chésarèx
Gingins
Trelex
Dullier
Givrins
Genolier
Begnins
Luins
Dully
Bursins
Gilly
Tartegnin
Perroy
Allaman
Buchillon

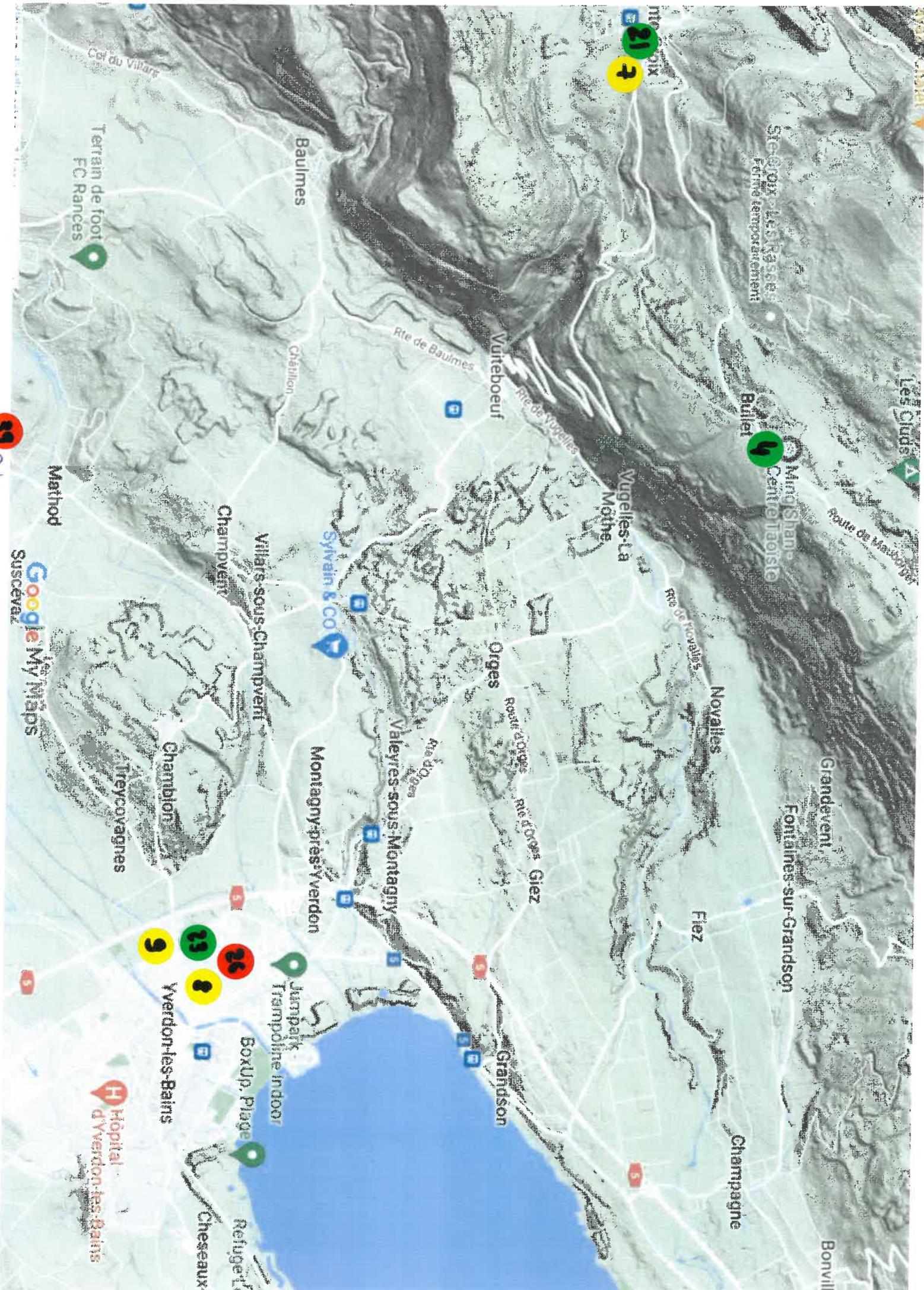
Arzier-Le Muids
Bassins
Le Vaud
Marchissy
Longirod
Saint-Oyens
Gimel
Saubraz
Montherod
Aubonne
Lavigny
Etoy
Saint-Prex

Parc Aventure Signal de Bougy
IKEA Aubonne
Vallon de l'Aubonne
Arboretum du Vallon de l'Aubonne
Saint-Livres
Tolochenaz
EVAM - Foyer de Morges

Suisse France
Suisse France
Suisse France

Plage de Messery
Nernier
Voivre
Château de Ripaille
Lac Léman

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20



St-Etienne-les-Rasses
Ferme temporaire

Ming Shan
Centre Taoïste

Novailles

Grandevent
Fontaines-sur-Grandson

Bonville

Baulmes

Vireboeuf

Yugelles-La Mothe

Orges

Valeyres-sous-Montagny

Montagny-près-Verdon

Grandson

Champagne

Verdon-les-Bains

Hôpital
d'Yverdon-les-Bains

Jumpark
Trampoline Indoor

BoxUp, Plage

Refuge de
Cheseaux-

Terrain de foot
FC Rances

Method

Champvent

Villars-sous-Champvent

Chambion

Treycovagnes

39 Orbe

Google My Maps
Susceval

- Annexe 3

Formation « Parcours migratoire et activités extrascolaires »

forje
formations
jeunesse
extrascolaire

Pour cibler ses compétences

OSAR/FORJE : Parcours migratoire et activités extrascolaires

Cette formation est proposée en collaboration avec l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR).

Atelier "Les visages de l'intégration" dispensé par l'OSAR

Une fois en Suisse, quelles sont les difficultés sociales vécues par les personnes réfugiées et étrangères? Que signifie «être bien intégré-e»? Les participant-es découvrent des parcours individuels d'intégration et identifient les obstacles rencontrés et ressources mobilisées par les différents personnages concernés. Ils s'interrogent également sur le rôle qu'ils peuvent jouer afin de faciliter l'intégration de leurs pairs.

Suivi du module "Animation et Inclusion" dispensé par FORJE

Les participant-es découvrent des outils pour faciliter l'accueil et l'inclusion des jeunes réfugié-es et étranger-ères dans l'organisation et le vécu d'activités extrascolaires. Ils et elles réfléchissent à leur rôle de moniteur-riche et à la gestion des dynamiques de groupe dans une situation d'accueil en activité de jeunesse.

Prix

Prix Vaudois.e: 0.00 CHF

Prix Non-Vaudois.e: 0.00 CHF

<https://www.glaj-vaud.ch/forje/pour-cibler-ses-competences/avec-des-partenaires-pour-cibler-ses-competences/osar-forje-parcours-migratoire-et-activites-extrascolaires/>

- Annexe 4

Affiche promotionnelle des centres aérés

LE GLAJ-VAUD EN COLLABORATION AVEC LES FOYERS DE L'EVAM VOUS PROPOSE DES

Centres Aérés

Gratuits & places limitées

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022
Enfants (7-11 ans) & Jeunes (12-17 ans)
Entre Arveyes & Gryon

Accueil à la journée
Inscription à la semaine
Activités ludiques et sportives

Infos & inscription :
✉ alexia.hanna@glaj-vaud.ch
☎ 021.624.30.31

glaj | Evam | ETABLISSEMENT VAUDOIS D'ACCUEIL DES MIGRANTS | canton de vaud

- **Annexe 5**

Programme du centre aéré des enfants

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matinée	Accueil des participant-es ; jeux pour faire connaissance ; élaboration de la charte sur le thème des pirates ; vélos/trottinettes en extérieur ; customisation de gymbag	Course relais ; jeux de l'île (prise de conscience du corps et de l'espace) ; patinoire.	Balle brûlée en salle de sport.	Préparation de biscuits ; modelage ; bricolages masques ; jeux sportifs.	Excursion : Accrobranche.
Après-midi	Olympiades en salle de sport ; initiation au trampoline.	Jeux libre au Village Fun Park ; attrape-rêve avec une intervenante ; dessin à la craie en extérieur.	Fête d'halloween (création de pochettes à bonbons, maquillage, bricolage à l'encre soufflée, chorégraphie).	Excursion : Gryon Parc.	Fresque souvenirs.

Quelques précisions quant au déroulement de certaines activités : Les articles de la charte élaborée en début de semaine, c'est-à-dire les règles de vie commune, étaient écrits en français et en ukrainien. La customisation de gym bag dès le premier jour avait pour objectif de s'assurer que les enfants avaient un sac pour les excursions. De plus, c'est un accessoire utile au quotidien qu'ils ont pu garder. L'équipe a offert des gants à chacun des enfants pour garantir leur sécurité durant l'activité patinoire.

• Annexe 6
Circulaire de séjour

 <p>groupe de liaison des activités de jeunesse</p> <p style="text-align: center;">CENTRE AÉRÉ D'AUTOMNE 7 à 11 ANS DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022</p>	<p>INFORMATIONS SUR LE CENTRE AÉRÉ</p> <p>Organisatrice du séjour : Elizabeth ARIANSCHAD</p> <p>Son numéro de téléphone : (Seulement en cas d'urgence !) 078.885.79.79</p> <p>Nombre maximum de participants : 24</p> <p>Nombre d'encadrantes : 4 à 5</p> <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES</p> <p>Adresse : Foyer La Clairière Avenue Centrale 209, 1884 Arvevies</p> <p>Accès : Train, arrêt « La Clairière » Depuis Le Grillon : 15 min à pied Depuis Riant-Soleil : 10 min à pied</p> <p>Horaires : 8h30 Horaires du soir : 17h30</p> <p>Remarques : Un goûter de 16h00 vous sera offert.</p>	<p>MATERIEL DANS LA MESURE DU POSSIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un petit sac à dos • Un pique-nique pour le repas de midi • Une gourde • Bonnes chaussures • Bonnet, écharpe et gants • Une veste imperméable • Un pull et pantalon chauds • D'éventuels médicaments <p>Le <i>GLAJ-Vaud</i> décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégâts.</p> <p>LOGISTIQUE DES TRANSPORTS</p> <p>Possibilité de faire les trajets en train avec les moniteur·rices depuis l'arrêt « Arvevies ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ : 8h17 • Retour : 17h37 <p>Si cet encadrement est nécessaire, merci d'en informer le responsable du foyer pour qu'il puisse prendre contact avec le GLAJ-Vaud.</p>
 <p>groupe de liaison des activités de jeunesse</p> <p style="text-align: center;">CENTRE AÉRÉ D'AUTOMNE 12 à 17 ANS DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022</p>	<p>INFORMATIONS SUR LE CENTRE AÉRÉ</p> <p>Organisatrice du séjour : Sarah KARZOUN</p> <p>Son numéro de téléphone : (Seulement en cas d'urgence !) 079.780.82.96</p> <p>Nombre maximum de participants : 24</p> <p>Nombre d'encadrantes : 4 à 5</p> <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES</p> <p>Adresse : Foyer La Comète Chemin de la Bergerie 6, 1822 Gryon</p> <p>Accès : Train, arrêt « Gryon » + 10 min à pieds</p> <p>Horaires : 8h30 Horaires du soir : 17h30</p> <p>Remarques : Un goûter de 16h00 vous sera offert.</p>	<p>MATERIEL DANS LA MESURE DU POSSIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un petit sac à dos • Un pique-nique pour le repas de midi • Une gourde • Bonnes chaussures • Bonnet, écharpe et gants • Une veste imperméable • Un pull et pantalon chauds • D'éventuels médicaments <p>Le <i>GLAJ-Vaud</i> décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégâts.</p> <p>LOGISTIQUE DES TRANSPORTS</p> <p>Possibilité de faire les trajets avec les moniteur·rices depuis l'arrêt « Arvevies ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ : 8h17 • Retour : 17h37 <p>Si cet encadrement est nécessaire, merci d'en informer le responsable du foyer pour qu'il puisse prendre contact avec le GLAJ-Vaud.</p>

- **Annexe 7**

Répartition du nombre d'enfants selon leur âge

6 ans	7ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
1	1	4	2	1	3

- **Annexe 8**

Echelle de Satisfaction de Vie (ESV) adapté au milieu extrascolaire pour les parents

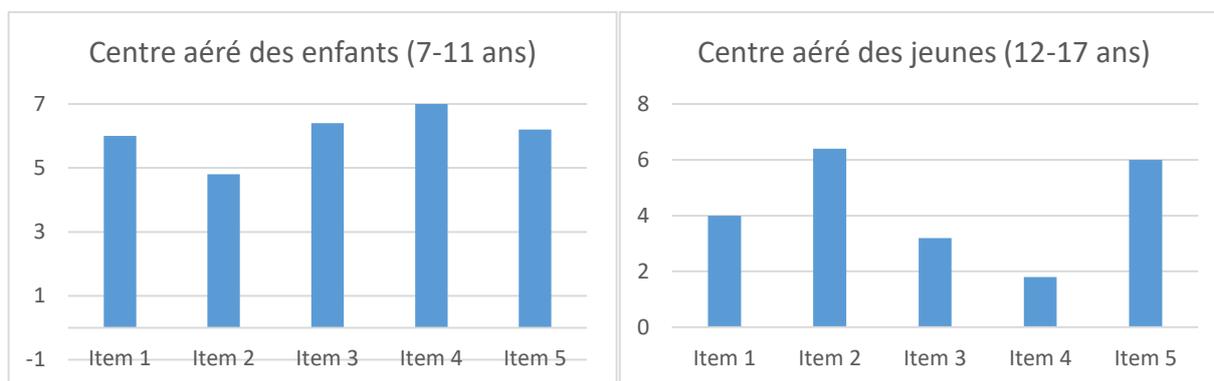
Echelle de satisfaction							
<p>Nous présentons ci-dessous cinq énoncés avec lesquels vous pouvez être en accord ou en désaccord. A l'aide de l'échelle de 1 à 7 ci-dessous, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord avec chacun des énoncés en encerclant le chiffre approprié à droite des énoncés. Nous vous prions d'être ouvert et honnête dans vos réponses. L'échelle de sept points s'interprète comme suit :</p>							
<i>Fortement en désaccord</i>	<i>En désaccord</i>	<i>Légèrement en désaccord</i>	<i>Ni en désaccord, ni en accord</i>	<i>Légèrement en accord</i>	<i>En accord</i>	<i>Fortement en accord</i>	
1	2	3	4	5	6	7	
En général, le centre aéré correspondait à mes attentes.							
1	2	3	4	5	6	7	
Les conditions de vie, de mon enfant, au centre aéré étaient excellentes.							
1	2	3	4	5	6	7	
Je suis satisfait-e du centre aéré.							
1	2	3	4	5	6	7	
Mon enfant est satisfait du centre aéré.							
1	2	3	4	5	6	7	
Si je pouvais réinscrire mon enfant, je le ferai probablement.							
1	2	3	4	5	6	7	

- **Annexe 9**

Echelle de Satisfaction de Vie (ESV) adapté au milieu extrascolaire pour les moniteur-rices

Echelle de satisfaction							
<p>Nous présentons ci-dessous cinq énoncés avec lesquels vous pouvez être en accord ou en désaccord. A l'aide de l'échelle de 1 à 7 ci-dessous, indiquez votre degré d'accord ou de désaccord avec chacun des énoncés en encerclant le chiffre approprié à droite des énoncés. Nous vous prions d'être ouvert et honnête dans vos réponses. L'échelle de sept points s'interprète comme suit :</p>							
<i>Fortement en désaccord</i>	<i>En désaccord</i>	<i>Légèrement en désaccord</i>	<i>Ni en désaccord, ni en accord</i>	<i>Légèrement en accord</i>	<i>En accord</i>	<i>Fortement en accord</i>	
1	2	3	4	5	6	7	
En général, le centre aéré correspondait à mes attentes.							
1	2	3	4	5	6	7	
Les conditions de vie, au centre aéré, étaient excellentes.							
1	2	3	4	5	6	7	
Je suis satisfait-e du centre aéré.							
1	2	3	4	5	6	7	
Les enfants avaient l'air satisfait du centre aéré.							
1	2	3	4	5	6	7	
Si je pouvais me réinscrire, je le ferai probablement.							
1	2	3	4	5	6	7	

Moyenne des scores sur l'échelle de satisfaction des moniteur·rices pour chacun des items (N=10)



	Item 1	Item 2	Item 3	Item 4	Item 5
Enfants	6	4,8	6,4	7	6,2
Jeunes	4	6,4	3,2	1,8	6

Les échelles de satisfaction ont été remplies par l'ensemble des dix moniteur·rices de manière individuelle.

Le centre aéré des enfants correspond davantage aux attentes des moniteur·rices que celui des jeunes. En effet, les deux équipes se sont préparées en amont, mais seule l'équipe des enfants a pu véritablement animer des activités (**Item 1**). D'ailleurs, les centres aérés ont deux fois plus satisfait l'équipe des enfants par rapport à celle des jeunes (**Item 3**). Toutefois, les conditions de vies au centre aéré ont été notées plus mauvaises dans le centre aéré des enfants que dans celui des jeunes (**Item 2**). Ceci peut être expliqué par la présence de caméras de surveillance dans tout le foyer de l'EVAM qui ont surpris par leur présence, ainsi que par les travaux qui ont commencé en milieu de semaine dans la salle d'accueil, prêtée par le foyer de l'EVAM, leur empêchant alors l'accès à cette pièce. De plus, seule l'équipe des enfants a pu expérimenter les difficultés du terrain sur le long terme (manque de matériel, transport, ...). Malgré tout et d'après leurs encadrant·es, les enfants ont été amplement satisfaits du centre aéré avec un score moyen de 7/7, où le faible intérêt de quatre jeunes leur a permis d'atteindre un score moyen d'à peine 2/7 (**Item 4**). Enfin, il est très encourageant de voir que les moniteur·rices, et ce quel que soit leur équipe, sont motivé·es à se réengager (**Item 5**).